

Chers amis,

Je prends contact avec vous car vous connaissez et soutenez la ferme du Petit Colibri. Elle se trouve aujourd'hui menacée. La mairie vient de classer **les terres en « zone naturelle »**. Cette zone de protection du milieu naturel **ne permet plus de construire les bâtiments**. Mr Le Prefet m'informe que la mairie a souhaité par cette zone empêcher toutes constructions afin de mettre éventuellement sur le Colibri **une station d'épuration**.

Voici un rapide résumé de la situation :

Les terres ont été achetées le 21 juin 2005. J'avais informé M. le Maire dès le 6 janvier 2005 de mon projet de création de ferme. Les terres, en zone agricole, me permettaient de construire (droit rural agricole). La mairie recherchait également des terres pour sa station et avait aussi fait une proposition d'achat au propriétaire, qui refusa. Ce propriétaire, agriculteur biologique partant à la retraite, souhaitait la poursuite d'un projet agricole dans le même esprit. L'installation d'un jeune le motivait d'autant plus.

Envoyé avec plan de situation, le projet fut salué pour sa qualité et sa pertinence par Ségolène Royal, présidente de la Région Poitou-Charentes, par le Conseil Général de Charente, par Mme Chasseloup (DDAF), par Mme Mercier (DDE), par M. Constantin (Chambre d'Agriculture), et par environ 300 personnes.

J'ai effectué d'importants travaux en septembre 2005 : 80m d'accès et parking, 2000m de fossés et buttes, une grande mare et 4 petites; puis planté pendant l'hiver : 2000 arbres de haies, 90 arbres fruitiers dont des variétés anciennes, 45 pieds de raisin, 200 arbustes à petits fruits, de nombreux fraisiers et plantes aromatiques. Avec la culture de légumes débutée au printemps suivant, le terrain est prêt pour une production régulière.

Le 1^{er} août 2006 débute la commercialisation. Depuis 30 poules pondeuses et de nouveaux fruitiers sont arrivés. Je vends aujourd'hui une vingtaine de paniers par semaine, auprès d'une trentaine de clients réguliers.

*Avril 2007 la mairie vote son PLU : les terres du Colibri sont classées en zone naturelle. Dans son courrier du 16 juillet 2007, M. Le Préfet m'explique que « Le classement en zone Naturelle dans le futur PLU s'explique par le choix des élus qui ont privilégié l'implantation d'une future station d'épuration dont la localisation intéressante techniquement se trouve [...] dans l'environnement [des terres du Colibri] ». En effet bien que l'étude commandée par la mairie lui ait permis de définir un emplacement envisageable pour sa station à l'extérieure du Colibri, la mairie se réserve tout de même les terres du Colibri au cas où elle aurait besoin de changer d'emplacement. De plus pour réserver ces terres, elle les classe en zone Naturelle. La conséquence est très importante : même installée sur les terres du Colibri la station laisserait la place suffisante pour y construire. **Or le classement en zone naturelle interdirait à l'avenir toute construction. Même un futur Maire élu en 2008 ne pourrait rien y changer. Or les bâtiments sur les terres du Colibri sont essentiels à mon travail. De plus :***

- l'impossibilité d'implanter la station sur l'emplacement actuellement projetée n'est pas avérée.*
- la mairie a déjà le droit de retarder toutes constructions (surseoir à statuer) sans mettre en zone naturelle.*

Une enquête publique aura lieu sous peu. C'est pourquoi je sollicite votre aide.

Le commissaire enquêteur joue un rôle de conseil auprès de la Mairie. Il ne peut imposer de changements. C'est toutefois un moment opportun pour montrer votre soutien auprès du Conseil Municipal.

Pour soutenir la ferme du Petit Colibri, je vous propose de :

- M'envoyer une **lettre type de soutien** avant le 20 septembre (ci-jointe ou téléchargeable sur le site)
- **Demander à des amis**, relations, personnalités, associations,... notamment de renom **de signer aussi la lettre**.
- M'envoyer un courrier de votre propre plume si vous êtes inspirés.
- Participer à une **rencontre** pour échanger et construire des idées pour soutenir la ferme. Je vous donne rendez-vous à la ferme : **Dimanche 16 septembre à 16h** Vous pouvez apporter une boisson ou un pique-nique si vous souhaitez partager un moment convivial après.
- Faire partie d'une **délégation** qui pourrait rencontrer avec moi le commissaire et la Mairie. Une réunion est prévue le ... septembre à ... h... pour constituer cette délégation.
- Adhérer à l'association « Imagine Un Colibri » qui me soutient : chèque de 8 euros à l'ordre de « Imagine Un Colibri » et l'envoyer à : *Imagine Un Colibri, chez Marielle Barré, 47 A route des Fleuranceaux, 16440 Nersac.*
- M'aider à **trouver des personnes ressources compétentes** sur ces questions techniques.

Je vous remercie de votre soutien, sous la forme qui sera la vôtre.
Richard.